



AVIS URBANISME

Le Collège communal de la commune de 4250 Geer fait savoir qu'a été introduite par
Monsieur et Madame Leyman - Doppagne, rue de Boelhe 18A, 4250 Geer
une demande de

PERMIS D'URBANISME

ayant trait à un terrain sis **rue de Boelhe 18A**

cadastré **1 division, Section A, 160m**

Le projet consiste en **la construction d'une extension à une habitation unifamiliale et d'une annexe**

et présente les caractéristiques suivantes :

L'extension de l'habitation a une avancée supérieure à 4 mètres par rapport aux constructions voisines et cette extension porte la longueur totale du bâtiment à plus de 15 mètres, ce qui entraîne une enquête publique (art. 330 2° du Cwatupe)

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal du 28/01/2015 jusqu'au 12/02/2015.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées le **12/02/2015** de **10h00 à 11h00**, à l'Administration communale de Geer, rue de la Fontaine, 1 à 4250 Geer.

Le dossier peut être consulté à la même adresse de 08h30 à 11h30 du mardi au jeudi, de 15h00 à 19h00 les lundis sauf fériés.

Des explications techniques seront fournies les lundis de 15h00 à 19h00, ainsi que le samedi 07/02/2015 de 8 heures à 10 heures à la même adresse.

GEER, le 23/01/2015.

Par le Collège,

La Directrice générale,
Sé) L. COLLIN

Le Bourgmestre,
Sé) M. DOMBRET